

LE MOUVEMENT DE GREVE DES ETUDIANTS DE RENNES II

A - Lycéens et étudiants en lutte à Rennes

Dès la publication des décrets d'application du Contrat d'Insertion Professionnel (CIP), de nombreuses manifestations furent organisées par les lycéens et les étudiants à Paris et en Province, principalement à Lyon et à Nantes. En ce qui concerne la ville de Rennes, la mobilisation a été plus lente à se faire. C'est seulement à partir du jeudi 24 mars que les jeunes rennais se sont décidés à investir les rues de la capitale bretonne. Cependant, dès le début, ils ont donné à leur mouvement de contestation un caractère radical. Les manifestations des 24 et 25 mars furent, à Rennes, en effet, marquées par des affrontements contre les forces de l'ordre. Pendant ou après la dislocation des manifestations, des policiers en civil et autres agents de police procédèrent à de nombreuses interpellations.

Face à la répression policière, la mobilisation ne put que s'amplifier. Outre l'abrogation du CIP, les jeunes rennais contestaient la remise en question, dans les faits, du droit de manifester et demandaient la libération de toutes les personnes arrêtées lors de ces 2 manifestations, mais aussi la libération de celles arrêtées à Paris, Lyon, Nantes, au cours de la manifestation du lundi 21 au soir.

Au départ, les lycéens et les étudiants d'IUT représentaient, à Rennes, le gros des manifestants. Ils furent, peu après, rejoints par les étudiants de Villejean (Université haute Bretagne - Rennes II) qui sont connus pour être plus motivés et plus combatifs que leurs collègues des autres facultés rennaises. D'ailleurs, on peut dire que les étudiants de Villejean devinrent très vite le fer de lance du mouvement de contestation qui se développa à Rennes. La mobilisation prit également, un peu plus tard, auprès des étudiants de Beaulieu (Université de Sciences - Rennes I). Ce sont finalement les étudiants de ces deux universités qui montrèrent le plus de ténacité et d'originalité dans la mesure où ils se lancèrent dans un mouvement de grève et poursuivirent leur action même après le retrait définitif du CIP (le mercredi 30 Mars). Contrairement à la plupart des lycéens et étudiants d'IUT qui n'avaient fait du CIP qu'une lutte ponctuelle et qui reprirent, dans leur grande majorité, les cours dès l'abrogation de la loi.

De ce fait, pour les étudiants de Rennes II et de Beaulieu, l'année universitaire 1993/1994 est tout à fait exceptionnelle.

Ils ont été les acteurs d'un mouvement de contestation sans précédent depuis 26 ans, qui s'est développé également ailleurs en France, à peu près au même moment.

Comment peut-on expliquer que le mouvement estudiantin rennais ait pris un aspect aussi radical, à Villejean et à Beaulieu? Quelles en ont été les principales étapes? Pour répondre à ces questions, prenons l'exemple des étudiants de Villejean, étant donné que ce sont eux qui ont été les premiers à se mettre en grève - à partir du 28 Mars - et qu'ils le sont restés plus longtemps que les étudiants de Beaulieu.

B - Les raisons d'une intense mobilisation

■ L'actualité tout d'abord

a) *le renouveau des luttes sociales*

Le mouvement s'inscrit en effet dans une période de **renouveau des luttes sociales en France** (Marins pêcheurs, employés d'Air France ...), après plus de 10 ans de consensus social mou sous les gouvernements socialistes et près de 30 ans d'absence de réactions autres que partielles et défensives face à ce qu'on a appelé la " crise ". Depuis la fin des années 70, la violence du système capitaliste et étatique (chômage, précarité, exclusion sociale, racisme...) s'était pourtant fait de plus en plus sentir; il a fallu donc attendre le retour de la droite au pouvoir pour que renaisse un mouvement social de grande ampleur. Il est vrai qu'avec le gouvernement Balladur, les attaques du patronat et le l'Etat contre les acquis sociaux sont encore plus virulents qu'auparavant.

b) *Le CIP en fut la preuve parmi d'autres.*

Il s'agissait ici, ni plus ni moins, de créer un "SMIC-Jeunes", autorisant notamment le patronat à payer les jeunes, jusqu'à BAC plus 2, à 80% du salaire minimum. Les étudiants et les lycéens se mobili-